



Saison 2023-2024

**Présentation des points
Demandés à l'ordre du jour
Dialogue de
Gestion**

Réunion : CA 1
Date : 07/10/2023

Secteur(s) : Développement
Commission(s) : Territoires

Rédacteur : F. DURIER

PJ : non

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Dossier 1 : Procédure de reversement aide dialogue de gestion aux Comités

Temps requis : 20 mn

Note de présentation :

La cellule de travail s'est réunie le 06 septembre afin de proposer les règles de répartition du Dialogue de Gestion 2023 entre les comités et la ligue.

La Fédération Française de Badminton a attribué une subvention de 20 506€

8 comités se sont engagés dans le Dialogue de Gestion.

6 comités se sont engagés dans l'axe 1 : **augmenter le nombre de clubs par l'accès à de nouveaux équipements.**

4 comités se sont engagés dans l'axe 2 : **développer les relations avec les fédérations du monde scolaire.**

7 comités se sont engagés dans l'axe 3 : **resserrer les liens avec entre comité départemental et les clubs.**

L'aide fédérale est redistribuée en partie aux Comités engagés dans l'action.

Les procédures suivantes sont proposés au vote du CA .

➤ **Document(s) associé(s) : Non**

➤ **Mise au vote : Oui**

Si oui intitulé du vote : Pré-requis pour reversement d'une aide financière

Date d'application : immédiate.

Pré-requis :

- Comités engagés dans le Dialogue de Gestion, dossier complété et envoyé à la Ligue.
- Objectifs des Comités validés les objectifs par la Ligue.
- Convention signée avec la Ligue.
- Les comités doivent compléter un bilan d'actions.
- Les comités doivent fournir un bilan financier des actions.

➤ **Mise au vote : Oui**

Si oui intitulé du vote : Règles de répartition du reversement.

Date d'application : immédiate.

Les règles de répartition sont les suivantes :

- La ligue garde 20% de la subvention fédérale pour ses propres actions.
- 500€ sont attribués pour chaque axe choisi par les comités (17 axes en 2023).
- La somme restante sera répartie par la cellule Dialogue de Gestion selon la qualité des dossiers et des actions engagées.